



Commune de Fourilles
(03140)

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Samedi 21 juillet 2018**

Remplacement de Christian MOEIS

Notre employé communal cessera ses fonctions, pour cause de retraite, le 31 août 2018.

Lors du dernier conseil les modalités pour son remplacement ont été étudiées et différents contacts avec certaines communes voisines dans le même cas que nous ont été pris.

Il ressort que la commune de Chantelle qui emploie trois salariés titulaires et un stagiaire pourrait mettre « à disposition de notre commune un agent » dans les conditions définies par une convention.

Le projet de celle-ci a été validé à l'unanimité par les membres du conseil.

Toutefois, avant signature, des précisions tenant compte des observations des membres du conseil devront être apportées sur certains points et faire éventuellement l'objet d'un ajout écrit. André PERRIER et Andrée BUCHARLES sont missionnés pour intervenir auprès de Monsieur le Maire de CHANTELE.

Modalités retenues pour fêter le départ de Christian MOEIS

Après vingt-cinq ans au service de la commune, la cérémonie pour fêter son départ aura lieu en toute simplicité. La totalité des habitants et les présidents d'associations recevront une invitation pour le samedi 15 septembre à 11 heures, à la salle polyvalente pour le discours et la remise de la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale et partager le verre de l'amitié.

A noter que le conseil municipal actuel, lui offrira un cadeau et une urne sera mise dans la salle à disposition des personnes qui souhaiteront mettre un message ou faire un geste.

Prime de fin d'année de Christian MOEIS

Délibération pour perception de la prime d'indemnité de fonction des préfetures

Cette prime est perçue chaque année par notre employé communal. Les membres du conseil, à l'unanimité, votent pour le paiement de celle-ci en août 2018 au prorata du temps travaillé.

Décision budgétaire modificative

Suite à l'achat de la débroussailleuse, à l'unanimité, les membres du conseil, votent un virement de 50 euros de la section de fonctionnement à celle d'investissement.

Validation des années IRCANTEC d'un agent du SIAD

A l'unanimité, les membres du conseil, acceptent le remboursement de la somme 63,34 euros à la commune de Chantelle suite à la demande de la CNRACL pour Madame DUPRE.

Fonds de Concours

La Com.Com lors de sa réunion 25 juin 2018 a validé l'octroi d'un fonds de concours d'un montant de 270 000 euros à l'ensemble de ses communes. La dotation attribuée à FOURILLES est de 2 768,00 euros qui viendront en déduction des travaux prévus par l'entreprise « COLAS ».

Ainsi, compte tenu de cette subvention et celle du conseil départemental pour la facture de voirie d'un montant de 19 060,80 il ne restera à notre charge que 11 527,60 mais bien entendu il faut faire l'avance de la totalité et attendre le remboursement.



Commune de Fourilles
(03140)

D E C I

Le conseil municipal dans sa séance du 21 juillet 2018, autorise Madame le Maire à rédiger l'arrêté communal de défense contre l'incendie, à faire réaliser les contrôles techniques annuels et à réaliser les conventions avec les propriétaires de points d'eau incendie privés. Toutes les conventions sont signées avec les propriétaires de PEI.

Motion pour l'agence de l'eau

Compte tenu des changements introduits par la loi de finances pour 2018, les recettes des agences de l'eau vont diminuer et elles vont se substituer à l'état pour prendre en charge certaines de ces dépenses.

De ce fait les aides devraient diminuer d'environ 25% soit une perte d'environ 100 millions d'euros à partir de 2019.

De ce fait, par 9 voix pour et une abstention les membres du conseil votent la proposition de motion :

Attachement à la gestion décentralisée à l'échelle des grands bassins hydrographiques des politiques conduites par les agences de l'eau

Exigent que des solutions soient rapidement trouvées pour que la capacité d'intervention de l'agence de l'eau Loire Bretagne au onzième programme soit maintenue à un niveau permettant de répondre aux enjeux du bassin

Conteste l'augmentation des contributions aux opérateurs de l'état qui prend effet à compter de 2018

Exige que soit reconsidéré l'encadrement législatif des onzièmes programmes pluriannuels d'intervention des agences de l'eau afin de relever leur capacité d'intervention

Souhaite participer aux Assises de l'eau et attend qu'elles apportent des réponses ambitieuses face à l'ensemble des défis à relever.

Palmarès des maisons fleuries

Les membres du jury ont sillonné les rues du village le 28 juin et ont retenu le classement suivant :

Maisons individuelles :

Mr et Mme RAY Gérard

Mme PINEL et Mr BEAUDONNET Stéphane

Mme LANGIAUX Jacqueline

Maisons individuelles à capacité réduite :

Mr et Mme LEBEAU Marc

Mme FERRE Corinne

Mr et Mme DARBEAUD Christian

Fermes

Mr et Mme JACQUE Maxime

Hors concours

Mr LALEMAN Yves



Commune de Fourilles
(03140)

Réunions extérieures

ATDA

Accord changement de statuts pour prise de la compétence optionnelle « Règlement de la Protection des Données Personnelles » et nomination à terme d'un DPO mutualisé qui répondra à des critères très stricts.

Les nouveaux statuts vont être adressés aux communes pour approbation et décision quand au transfert de cette mission à l'ATDA.

SICTOM

Remise du rapport annuel d'activité 2017 dont un exemplaire est en mairie à la disposition des habitants. Document riche en informations intéressantes.

SIVOM

Remise également du rapport annuel d'activité 2017, à disposition des habitants.

Lecture très intéressante à faire pour connaître un peu mieux les circuits et les compétences de ce syndicat.

A noter le contrôle des assainissements : 29 prises de rendez-vous, seulement 26 ont pu être effectués

Le contrôle des hydrants ne fait ressortir aucune anomalie.

Com.com

Annonce du versement d'un fonds de concours.

Le schéma de mutualisation nous parviendra ultérieurement. Il sera à valider à la rentrée.

Haut Débit

Le département travaille avec la Région, mais un des problèmes reste le coût.

Informations diverses

Point tri

Un container a été enlevé et l'arrêté du maire affiché, ce qui n'empêche pas la décharge sauvage. Attention des sanctions pourront intervenir...

Il a été signalé au SICTOM, qu'un nid de guêpes se trouve dans une benne de recyclage.

L'horloge de l'église a été réparée pour un montant de 718 euros

Prochaine réunion : 29 septembre 2018